



10^{ème} Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes : 4 projets accompagnés par Genopole® récompensés

Evry, France – le 25 juillet 2008 – La remise officielle des récompenses du 10^{ème} Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a eu lieu lors du Salon des entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes. Quatre projets accompagnés par Genopole® ont été distingués par le jury. Ce palmarès 2008 vient confirmer la qualité des projets sélectionnés par Genopole®.

Créé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le **concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes** a pour vocation de détecter, faire émerger des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et un accompagnement adapté.

Deux catégories de projets récompensés :

Pour les projets "Création – Développement", **2 projets accompagnés par Genopole® récompensés**, sur un total de 6 lauréats en Ile-de-France dans la catégorie des Sciences du vivant.

Les projets **Création-développement** sont des projets dont la preuve du concept est déjà établie et qui ont donné, ou aboutiront à une création d'entreprise à court terme. Les entreprises des lauréats « création-développement » peuvent bénéficier d'une subvention d'un montant de 450 000 € maximum destinée à les aider à financer une partie de leur programme d'innovation.

Innavirvax a obtenu la subvention maximale de 450 000 €

Porteur du projet : Joël Crouzet – joelcrouzet@innavirvax.fr

Innavirvax développe les applications d'une découverte issue des travaux de recherche réalisés par les équipes de Patrice Debré et Vincent Vieillard du Laboratoire d'Immunologie Cellulaire et Tissulaire, INSERM U543, de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière, à Paris. Ces travaux ont conduit à l'identification d'un mécanisme essentiel à la morbidité du virus HIV-1, la chute du taux de CD4. Ces applications devraient avoir un impact majeur dans les traitements et le pronostic de cette pathologie. **Innavirvax** va concentrer ses efforts de R&D sur un vaccin thérapeutique ayant pour but de retarder/empêcher les conséquences principales de l'infection (Immunodéficience). Le deuxième produit d'**Innavirvax** sera un test pronostic permettant de prédire l'évolution de la pathologie. **Innavirvax** développe également un produit basé sur une approche d'immunothérapie active, s'adressant aux patients en phase terminale et ne répondant plus aux traitements existants. Ces produits feront l'objet de licences à des partenaires industriels qui en assureront le développement ultérieur et la commercialisation.

AssistMov a obtenu une subvention de 220 000 € -

Porteur du projet : Mourad Bouzit – mbouzit@gmail.com

AssistMov est une société dont l'objectif est de concevoir des solutions de rééducation et de réadaptation fonctionnelle afin d'améliorer la mobilité et le degré d'autonomie des personnes handicapées. Ses dispositifs innovants utilisent des technologies issues de la fusion de la robotique et de la réalité virtuelle avec la médecine physique. Le principal produit actuellement en développement répond à trois besoins thérapeutiques importants : la rééducation des membres inférieurs, le diagnostic et la rééducation des troubles de l'équilibre ainsi que la rééducation de la locomotion.

Pour les projets "Emergence", 2 projets accompagnés par Genopole® récompensés, sur un total de 8 lauréats en Ile-de-France dans la catégorie des Sciences du vivant.

Les projets **Emergence** sont des projets beaucoup «plus amont», qui nécessitent encore une phase de maturation et de validation technique, économique et juridique avant d'envisager une création d'entreprise. Ils peuvent bénéficier d'une subvention d'un montant de 45 000 € maximum.

Antys Biopharma a obtenu une subvention de 40 000 €

Porteur du projet : Renato Monteiro – monteiro@bichat.inserm.fr

Le projet **Antys Biopharma** développe un portefeuille d'anticorps monoclonaux issus de l'unité Inserm U699 «Immunopathologie rénale et inflammation» de l'hôpital Bichat à Paris. Deux de ces anticorps ont apporté la preuve de leur efficacité *in vitro* et sur des modèles animaux : l'A24, un anticorps monoclonal anti CD71 destinés à traiter un type de leucémie à cellules T et une forme rare de lymphome et un fragment d'anticorps anti CD89 destiné à traiter certaines formes sévères d'asthme et de pathologies rénales. Grâce à la subvention du concours émergence, Antys compte débiter rapidement les études nécessaires pour mettre en œuvre un programme préclinique réglementaire et un plan de développement clinique.

Ginkgo Biosciences a obtenu une subvention de 33 000 €

Porteur du projet : Manuel Vega – mvega@gmail.com

Ginkgo Biosciences est un projet d'entreprise qui se propose d'apporter des solutions thérapeutiques aux dysfonctionnements liés au vieillissement. Ginkgo Biosciences cible prioritairement la dysfonction érectile au travers du développement d'un analogue de l'hormone de croissance humaine actif par voie orale. Cet analogue présente un rapport bénéfice / risque significativement amélioré (tolérance, sécurité, dosage) par rapport à la forme injectable. Le produit propose une alternative thérapeutique aux patients réfractaires aux produits actuellement commercialisés.

"Ce concours est un moment important pour toute jeune société innovante. La préparation du concours est tout d'abord l'occasion pour les équipes fondatrices d'apprendre à se mobiliser comme elles auront à le faire en permanence, une fois l'entreprise créée », explique Eric Lameignère, directeur de Genopole® Entreprises. Les montants remis aux lauréats constituent également de véritables ressources d'amorçage qui permettent aux lauréats de franchir une première étape cruciale qui les mènera généralement vers une première levée de fonds, la conclusion d'un partenariat industriel ou encore le lancement de leur activité commerciale. Mais il est important de souligner que si les récompenses allouées peuvent valablement faire la différence, ce concours ne peut combler à lui seul le manque de financement auquel sont confrontées aujourd'hui les biotechnologies françaises."

Pour plus d'informations :

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/concours/palmares2008/palmares_2008.html

Contact Presse : Genopole Communication Caroline Villedieu caroline.villedieu@genopole.fr 01 60 87 44 98, www.genopole.fr	Contact Genopole Entreprises : Directeur de Genopole Entreprises Eric Lameignère – eric.lameignere@genopole.fr 01 60 87 84 46 – www.genopole.fr
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------